

# Les Ateliers de la mobilité mobilités alternatives






Trottinette, gyropode, monoroue... ou tout simplement vélo, les Engins de Déplacement Personnel (EDP), motorisés ou non, sont désormais plébiscités par des utilisateurs de tout âge. Législation spécifique, nouvelles situations de conduite, assurance et responsabilité...

UN ATELIER POUR *faire le point sur les mobilités alternatives.*

## Objectifs de l'atelier

- Connaître les nouveaux panneaux et nouvelles règles de circulation propres aux engins de mobilité alternative.
- Comprendre et mieux gérer les situations délicates sur la route.
- Apprendre les droits et obligations liés à l'usage d'un EDP motorisé ou non.
- Le + du présentiel : identifier et prévenir les situations à risque (accidentologie spécifique).

## Atouts de l'atelier

-  Adapté et à la portée de tous
-  Contenus pédagogiques originaux
-  Animé par des professionnels
-  Favorise l'autoévaluation
-  Approche ludique et interactive

## Thématiques abordées

### #1 Panneaux et signalisations spécifiques

- Actualiser et connaître le Code de la route des mobilités alternatives (double-sens, tourne-à-droite, voies réservées...)

### #2 Déplacements en circulation

- Comprendre et s'évaluer en matière de déplacements (SAS cycliste, zone de rencontre, circulation sur voies dédiées...)
- Équipements obligatoires
- Législation et responsabilité



## Formats de l'atelier

présentiel  théorique	jusqu'à <b>20</b> participants	durée <b>3 h</b>
--	--------------------------------------	---------------------

distanciel  théorique	jusqu'à <b>10</b> participants	durée <b>1 h 30</b> par atelier
--	--------------------------------------	---------------------------------------

support adapté au distanciel  
et connexion facile